

COMMUNE DE SUNDHOFFEN



AVIS A LA POPULATION

LIGNE SNCF TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE VOIE ET DE PASSAGES A NIVEAU

La SNCF a programmé des travaux de renouvellement de voie et de passages à niveau de la ligne ferroviaire L120 000, de Colmar à Neuf-Brisach qui traverse notre commune.

Les travaux auront lieu du **28 septembre au 18 décembre 2026**, répartis entre Colmar et Volgelsheim.

Les travaux sont prévus essentiellement en semaine, de journée (8h00 / 17h00) et de nuit pour certaines opérations (entre 17h00 et 8h00), y compris le 11 novembre.

La circulation des trains fret est maintenue suivant les phases, soit en semaine, soit le week-end.

Sur notre ban communal, l'opération de renouvellement de la voie, de remplacement du ballast, de réfection des passages à niveau en agglomération avec la coupure des passages et la mise en place de déviation est prévue selon le planning ci-dessous :

- **au passage à niveau N° 12**, situé à l'entrée nord-ouest de la commune sur la RD13 route du Neuland /rue du Neuland,
 - du lundi 05 octobre 2026 à 09h au vendredi 09 octobre 2026 à 15h
 - du lundi 12 octobre 2026 à 09h au mercredi 14 octobre 2026 à 17h
 - du mercredi 18 novembre 2026 à 07h au jeudi 19 novembre 2026 à 17h
 - du mardi 8 décembre 2026 à 07h au vendredi 11 décembre 2026 à 15h.
- **au passage à niveau N° 13**, situé au nord-ouest de la commune à l'intersection du chemin rural « Altweg » et de la rue des Chênes,
 - du lundi 28 septembre 2026 à 09h au vendredi 02 octobre 2026 à 15h
 - du lundi 05 octobre 2026 à 09h au mercredi 07 octobre 2026 à 17h
 - du jeudi 19 novembre 2026 à 09h au vendredi 20 novembre 2026 à 17h
 - du mardi 8 décembre 2026 à 09h au vendredi 11 décembre 2026 à 15h.
- **aux passages à niveau N°15 et N°16**, situés aux extrémités du pont de la voie ferrée qui enjambe le cours d'eau de l'Ill, **aux mêmes dates que pour le passage à niveau N°13 ci-dessus** sans déviation à instaurer.
- **au passage à niveau N° 17**, situé au droit de la rue de la Gare :
 - le planning est en cours d'élaboration et sera publié ultérieurement.

Le Maire, Jean-Marc SCHULLER